

Accusé de réception en préfecture
087-218707008-20200624-D2020-47-DE
Date de télétransmission : 29/06/2020
Date de réception préfecture : 29/06/2020

Commune de LA GENEYTOUSE

Registre des délibérations du Conseil Municipal

Délibération n°2020-47 en date du 24/06/2020 portant désignation d'un correspondant chargé des questions de défense :

Le Conseil Municipal de La Geneytouse s'est réuni à la mairie le 24 Juin 2020, à 19H00, suivant convocation en date du 18 Juin 2020, sous la présidence du Maire, M. FAUCHER Alain.

Présents : MM. FAUCHER Alain, BLIN Matthieu, JAUNEAU Bernard, ALLAMARGOT Béatrice, JACQUET Michel, ARMAND Thierry, THEYS Antony, DUBREUIL Marc, CASTANET Christine, BESSE Magali, LATOUR Christelle, DUFOUR Dominique, AUBERGER Marie-Sophie, DESROCHE Roger.

Absent représenté : M. GILLES Dominique procuration à FAUCHER Alain.

MME Christine CASTANET a été élue secrétaire de séance.

Membres	Présents	Représentés	Votants	Exprimés	Pour	Contre
15	14	1	14	15	15	0

Le Conseil Municipal,

- considérant que chaque commune doit désigner un correspondant chargé des questions de défense,
- sur proposition du Maire et à l'unanimité,

DESIGNE M. Michel JACQUET en qualité de correspondant en charge des questions de défense.

A La Geneytouse, le 29 juin 2020

Le Maire,

Alain FAUCHER



Délibération certifiée exécutoire, affichée et transmise à la Préfecture le 29 juin 2020.